

# AVIS

MAI  
2015



à la population de Quincy-Voixins

## Présentation du budget de la commune



**P.2**

► LE BUDGET DE LA COMMUNE

**P.4**

► RÉSULTATS DES  
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

**P.5**

► DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS  
POUR LE CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ

# Monsieur le Maire présente le budget de la commune



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voiesins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

Lors du conseil municipal du 6 mars 2015, le Débat d'Orientation Budgétaire a rendu compte de la situation financière de la commune à travers son environnement économique, des décisions entérinées par la Loi de Finances et des contraintes pesant sur le budget de la commune. Ce Débat d'Orientation Budgétaire a été concrétisé par le vote du budget 2015 en séance du 27 mars 2015.

## Le chiffre

**11 milliards d'euros**

Le montant de la baisse des concours de l'Etat entre 2015 et 2017

## Que peut-on en dire ?

les collectivités locales, en premier lieu les communes et les communautés de communes vont être confrontées sur les trois prochaines années à une baisse massive des concours de l'Etat qui a annoncé une baisse de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014/2017 qui s'ajoute au contexte institutionnel déjà imposé aux villes et aux citoyens : suppression de la taxe professionnelle, changement institutionnel permanent.

Pour concrétiser nos engagements :

- achever la salle polyvalente et l'extension du groupe scolaire, restaurer le temple et l'église, renforcer la sécurité avec l'installation de vidéo surveillance à l'entrée du village, assurer la réussite scolaire des jeunes Quincéens. Tous les leviers sont mobilisés :

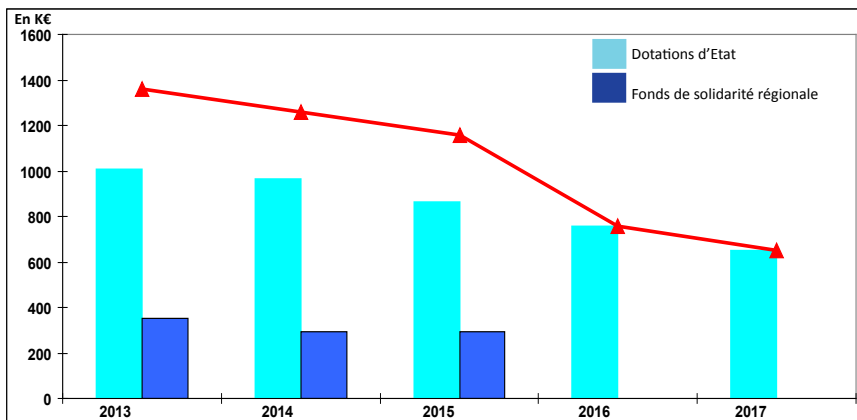
- La recherche de recettes supplémentaires
- L'optimisation des dépenses de fonctionnement
- La poursuite de la maîtrise des frais de personnel
- La défense de projets à vocation économique à mener au niveau intercommunal
- La continuité de la modération fiscale
- Le dimensionnement raisonné de l'emprunt

- La recherche de recettes supplémentaires
- L'optimisation des dépenses de fonctionnement
- La poursuite de la maîtrise des frais de personnel
- La défense de projets à vocation économique à mener au niveau intercommunal
- La continuité de la modération fiscale
- Le dimensionnement raisonné de l'emprunt

## La recherche de recettes supplémentaires

- Une revalorisation des tarifs a été décidée, soit +4%, environ 20 000 € de recettes nouvelles
- Des initiatives organisées au bénéfice des usagers, 4 850 € pour le concert en faveur de la rénovation de l'église

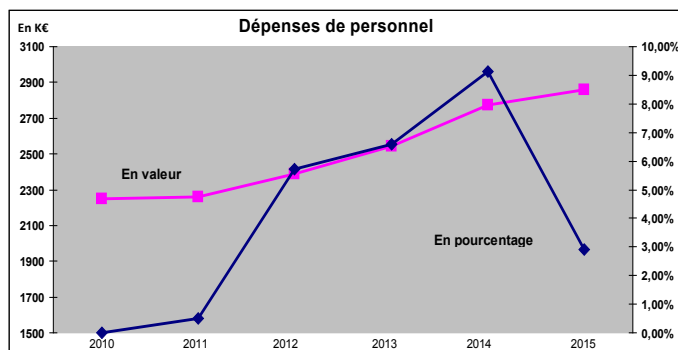
## Evolution des ressources de la ville 2013/2017



De 1,4 millions d'euros de dotations de l'Etat en 2013 à 0,7 millions d'euros en 2017 soit une perte de ressources de 700 000 € en 5 années

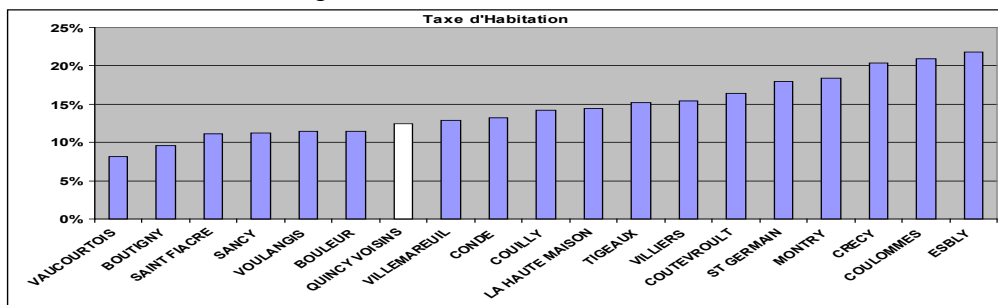
## L'optimisation des dépenses de fonctionnement

- Un processus continu de vigilance
- 3 décisions adoptées pour l'exercice 2015
  - 1/ la réduction des indemnités des élus de 10%
  - 2/ l'interruption de l'éclairage public entre 1 heure et 5 heures du matin
  - 3/ mobiliser les utilisateurs afin de privilégier les temps d'utilisation de l'énergie lorsqu'elle est la moins coûteuse
- Poursuivre la maîtrise des dépenses de personnel



## Une fiscalité modérée

Nous avons été contraints d'augmenter la fiscalité locale. Malgré cela, cette contribution reste toujours parmi les moins élevées de l'espace intercommunal, qui ne devrait pas peser sur les familles puisque la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, qui est basée sur le foncier bâti et est repercutée sur les locataires, voit son taux baissé de 17,10% à 14,19%, tandis que la taxe d'habitation (de 12,47% à 13,09%) et la taxe foncière (de 24,92% à 26,16%) augmentent de 5%.



## Financement des Investissements



En K€	BP 2014	BP 2015	En valeur
Besoin de financement	5 886 K€	3 057 K€	-2 829 K€
Autofinancement brut	1 502 K€	483 K€	-1 019 K€
A financer	4 384 K€	2 574 K€	-1 088 K€
Fonds propres (FCTVA, TLE...)	1 603 K€	1 446 K€	-157 K€
Subventions	1 396 K€	885 K€	-511 K€
Diverses et exceptionnelles	0 K€	0 K€	
Emprunt proposé	1 385 K€	242 K€	- 1 143 K€

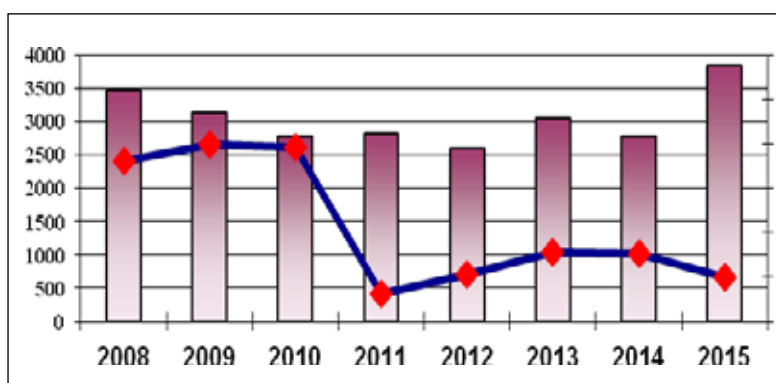
Nous avons réalisé en 2014 deux gros investissements, l'Espace Jean Ferrat et l'extension de l'école de la Forestière et de l'accueil de Loisirs. Cela a nécessité de recourir à l'emprunt pour 1 385 K€.

En 2015, nous ne financerons que les travaux urgents et de sécurité et pour cela, nous avons inscrit un emprunt de 242 K€ afin de maîtriser notre endettement.

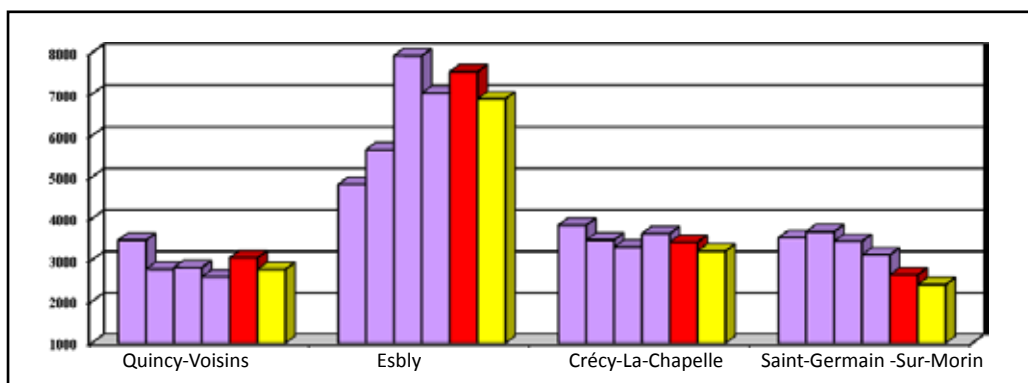
### Ces travaux porteront sur

- ▶ La fin du contrat régional avec la rénovation intérieure du temple pour 300 000 €
- ▶ La mise en sécurité de l'église pour 66 000 € afin de permettre sa réouverture
- ▶ Le changement du sol du gymnase pour 120 000 €
- ▶ La rénovation des sols du hall de l'école maternelle Dixmeresse, du préau couvert de l'école élémentaire de la Dixmeresse et de la salle 1789 pour un montant de 33 000 €.

### Encours de la dette



### Dans les autres communes du Canton de 2008 à 2014



### Dernière minute : Travaux en cours



**Vacances d'avril :** travaux dans le groupe scolaire de la Dixmeresse.

Pose de sols neufs dans le préau élémentaire, les couloirs élémentaires, la salle 1789, le hall de la maternelle et le bureau de direction maternelle.



Nous avons voté le budget 2015 avec l'équilibre suivant :

	BP 2014	BP 2015	En valeur	En %
Recettes de fonctionnement	6 249 K€	5 324 K€	-925 K€	-14.80 %
Dépenses de fonctionnement	4 747 K€	4 841 K€	+94 K€	+1.98%
Excédent de fonctionnement	1 502 K€	483 K€	- 1 109 K€	-67.84%
Recettes d'investissement	4 384 K€	2 574 K€	-1 810 K€	-41.28 %
Dépenses d'investissement	5 886 K€	3 057 K€	-2 829 K€	-48.06 %
Besoins de financement	1 502 K€	483 K€	-1 019 K€	-67.84 %
Total général	10 633 K€	7 898 K€	-2 735 K€	-25.72 %

En conclusion, nous avons besoin de tous, élus, personnels et habitants de la commune pour faire face à la situation financière de plus en plus difficile des communes cette année et dans les années à venir.

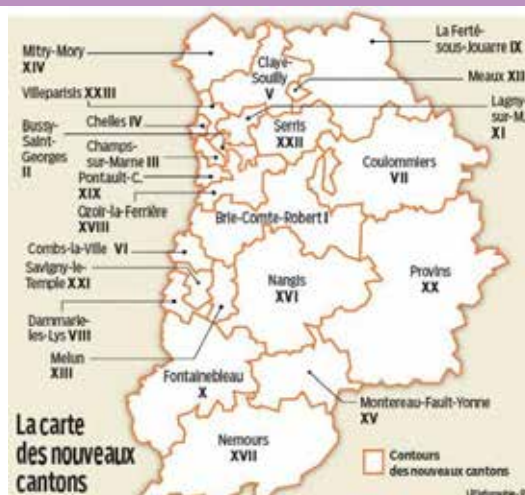
## Résultats des élections départementales

Arrondissement : MEAUX  
Canton : SERRIS

### Commune de Quincy-Voisins Bureau Centralisateur

29 mars 2015 - 2ème Tour

nombre d'électeurs inscrits : 3814  
nombre de votants : 1629  
Participation : 42,71%  
blancs : 134  
nuls : 36  
suffrages exprimés : 1459  
procuration : 23  
ont obtenus :



Prénom et NOM du Binôme de Candidats	bureau n°1	bureau n°2	bureau n°3	bureau n°4	Totaux
	Inscrits: 1014	Inscrits: 828	Inscrits: 920	Inscrits: 1052	3814
	votants : 428	votants : 372	votants : 367	votants : 462	1629
	blancs : 29	blancs : 33	blancs : 32	blancs : 40	134
	nuls : 2	nuls : 9	nuls : 12	nuls : 13	36
	exprimés : 397	exprimés : 330	exprimés : 323	exprimés : 409	1459
<b>Georges HURTH et Irina LONGUET</b>	148	137	131	170	586
<b>Arnaud DE BELENET et Valérie POTTIEZ-HUSSON</b>	249	193	192	239	873

### Inscription au Concours départemental et communal des villes et villages fleuris 2015 à déposer en Mairie avant le 10 juin

Nom .....Prénom : .....  
Adresse : .....Tél : .....



S'inscrit à la campagne « Fleurir la France » pour concourir au titre :  
Jardin, balcon : rayer la mention inutile  
Visible de la rue ? .....répondre par oui ou non



A Quincy-Voisins, le ...../...../2015

La liste 100% quincéens n'a pas transmis sa contribution pour le mois de mai 2015

**CENTRE DE LOISIRS / INSCRIPTIONS  
JUILLET ET AOUT 2015**



La date de clôture des inscriptions pour le centre de loisirs de l'été 2015 est fixée au :  
**15 mai 2015 – délai de rigueur**

J'attire votre attention sur le nombre de places limitées à 60 enfants pour le centre maternel et 60 enfants pour le centre élémentaire.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. En cas de dépassement des effectifs, une liste d'attente sera établie.

Je vous rappelle qu'après le 15 mai 2015, aucune modification ne pourra intervenir (sauf problème de santé). Merci de votre compréhension.

Retrait des fiches de réservation en Mairie, au Centre de Loisirs ou sur le site de la Mairie.

**Pièces à fournir :**

- ▶ L'avis d'imposition 2014 (si vous ne l'avez pas encore donné)
- ▶ Dossier de renseignement à retirer en Mairie si votre enfant n'est pas déjà inscrit dans la structure périscolaire.

Information en Mairie au 01.60.04.89.34  
Service Education



**Rendez-vous  
BOUGER à  
Quincy-Voisins**

**MAI**

**Jeudi 7** : Séance du Quincynéclub, salle polyvalente à 20h30

**Vendredi 8** : Cérémonie de la Victoire, place de la Mairie à 13h45

**Mercredi 13** : Rencontre sportive des maternelles, parc du château

**Samedi 16** : Kermesse de l'école Forestière de 11h à 17h

**Mercredi 20** : Cross des écoles, parc du château

**Du samedi 23 au lundi 25** : Fête de la Pentecôte (Samedi 23 :

animations et soirée festive parc du château, Dimanche 24 : grande brocante, parc du château et

lundi 25 : concours de Pétanque)

**Samedi 30 mai** : Exposition de l'Atelier dessin de l'ACLS, au château de 14h/18h

**Dimanche 31** : Festinature dans le Parc du château

**JUIN (jusqu'au 6 juin)**

**Samedi 6 et dimanche 7** : Représentations de la Cie Brie Arts, salle polyvalente

**Samedi 6** : Festival des Voix Y'Elles, Espace Jean Ferrat à partir de 16h

**Samedi 6** : Exposition de l'Amicale (poterie, patchwork, peinture sur bois) Maison Pour Tous de 9h à 17h30

**Les beaux jours arrivent... Pour la tranquillité de tous, merci de respecter les horaires concernant la réglementation du bruit**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués que :

- De 7h à 20h les jours ouvrés
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



**COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE**

**▶ Désormais la Mairie ferme le lundi à 17h, comme les autres jours**

- Le matin : du lundi au samedi de 8h30 à 12h
- L'après-midi : du lundi au vendredi de 14h à 17h
- Fermeture le samedi après-midi

**▶ Depuis le 2 avril l'éclairage public est éteint de 1h à 5h du matin**



**Prochaine distribution de sacs déchets verts !**

Elle aura lieu au Centre Technique Municipal sur la zone d'activité de la Bonne Rencontre. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

le **samedi 30 mai** de 8h00 à 12h00 en fonction de la superficie du terrain (à raison de 10 sacs par 100 m<sup>2</sup> à l'année). Il vous sera possible de retirer la quantité annuelle de vos sacs en une seule fois afin de limiter vos déplacements.

Pour les personnes à mobilité réduite un dispositif alternatif a été prévu, veuillez contacter la Direction des Services Techniques au **01.60.04.16.43**

**YENEZ NOMBREUX**

**Samedi 16 mai**  
11H00 A 17H00

**Ecole La Forestière**

Les enfants vous invitent dans leur école pour partager un agréable moment.

**TOMBOLA** **KERMESSE DE L'ECOLE** **JEUX**  
**BARBECUE** **BARBE A PAPA** **CREPES**  
**BOUVETTE**

**Prochaines collectes des extra-ménagers**

**Mardi 12 mai**

**Déposez vos encombrants la veille au soir après 19h**